15 septembre 1986 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. François Mitterrand, Président de la République, au cours du Conseil des ministres du 15 septembre 1986, à propos de l'attentat terroriste commis la veille au Pub Renault sur les Champs Élysées.

Je salue le courage de ceux qui ont su, hier, au péril de leur vie, éviter une tragédie plus grande encore par leur lucidité et leur esprit d'à propos.
- Ils ont montré que la lutte contre le terrorisme est l'affaire de la Nation toute entière.
- Quiconque porte atteinte à des vies humaines doit être poursuivi de manière implacable.\